



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 JUIN 2022

Compte-rendu

Le lundi 20 juin 2022, à 12h30, le conseil d'administration de l'AMF49 s'est réuni dans la salle de réunions de la Maison des Maires 9 rue du Clon à Angers.

Présents : M. Philippe CHALOPIN, Président, M. Jean-Marc VERCHÈRE, représentant M. Christophe BÉCHU, M. Jackie GOULET, Mme Sylvie SOURISSEAU, M. Adrien DENIS, Mme Maryline LÉZÉ, Mme Elisabeth MARQUET, M. Yves COLLIOT, Mme Geneviève COQUEREAU, M. Jean-Louis DEMOIS, M. Jean-Jacques GIRARD, Mme Marie-Madeleine MONNIER, M. Frédéric MORTIER, M. Xavier TESTARD,

Excusés : M. Christophe BÉCHU, M. Gilles BOURDOULEIX, M. Gilles GRIMAUD, Mme Béatrice BERTRAND, M. Pierrick ESNAULT, Mme Juanita FOUCHER, M. Hervé MARTIN (pouvoir à Philippe CHALOPIN), M. Marc SCHMITTER (pouvoir à Mme Sylvie SOURISSEAU), M. Gilles TALLUAU, M. Médéric THOMAS, M. Eric TOURON

Assistait également : M. Guy POUTIER, Directeur de l'AMF49

1-Perte de la qualité de maire de certains membres du conseil d'administration

A la suite du renouvellement intégral du conseil municipal de leur commune, les maires de Mûrs-Erigné, Orée d'Anjou et Thorigné d'Anjou, (M. Damien COIFFARD, Mme Aline BRAY et M. Eric FRÉMY), ayant perdu leur mandat, ne peuvent plus siéger au sein du conseil d'administration de l'AMF49. Les statuts de l'Association prévoient dans ce cas un remplacement lors de la prochaine assemblée générale.

Le conseil d'administration décide qu'un appel à candidatures va être lancé auprès des maires et présidents d'EPCI adhérents afin de proposer au vote de l'assemblée générale du 10 septembre une liste de trois noms.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
15	15	0	0

2-Sondages

► **Relations avec l'ABF** : 42 communes ont répondu à ce sondage en ligne organisé par l'AMF49, afin d'exprimer leurs interrogations et suggestions touchant aux relations avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Les membres du conseil d'administration témoignent des difficultés rencontrées dans le déroulement des procédures impliquant les services de l'ABF (nuanciers des menuiseries, visibilité des panneaux photovoltaïques, absence de recours hiérarchique contre les décisions de l'ABF...), même si il est souligné que M. TURQUET de BEAUREGARD est ouvert à la discussion.

Une rencontre a été sollicitée par le président de l'AMF49 auprès de ce dernier afin de lui présenter les résultats de ce sondage et tenter d'y apporter ensemble des réponses. Dans sa lettre du 17 juin 2022, M. TURQUET de BEAUREGARD se déclare favorable à cette rencontre « afin d'avancer de manière constructive [...] avec l'objectif de produire ensemble un service public de qualité ». Il souhaite à cette occasion évoquer le sujet des énergies renouvelables ainsi que la réhabilitation thermique du bâti ancien. Sur la suggestion de M. TURQUET de BEAUREGARD, le conseil d'administration accepte d'associer à la réunion Mme COUTAND-VALLÉE et Mme HECTOR. Par ailleurs, M. Jackie GOULET et Mme Sylvie SOURISSEAU donnent leur accord de principe pour accompagner M. CHALOPIN lors de cette rencontre.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
15	15	0	0

► **Difficultés de recrutement** : 60 communes ont répondu à ce sondage en ligne organisé par l'AMF49, afin d'évoquer les difficultés qu'elles rencontrent concernant le recrutement du personnel sur les emplois vacants de leur collectivité : statut du personnel recruté lorsqu'il vient du privé, rémunération, formation... Ce sondage a été réalisé afin de mesurer l'ampleur de ces difficultés et intervenir auprès des différents acteurs concernés, dont le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, que les collectivités aimeraient voir jouer un rôle plus actif dans l'aide au recrutement. Le Président charge Mme MARQUET, Présidente du CDG49, de relayer ce message auprès des élus de son conseil d'administration.

3- Dispositifs de recueil des données numérisées pour l'établissement des titres d'identité

Devant l'allongement des délais actuellement constaté dans les communes dotées d'un dispositif de recueil, en raison principalement des doublons dans les rendez-vous, le préfet de Maine et Loire a souhaité rencontrer le président de l'AMF49. L'objet de cette rencontre était d'étudier la possibilité de proposer l'acquisition d'un logiciel sécurisé pour éviter la prise de plusieurs rendez-vous pour une même personne, cette solution pouvant être mutualisée entre plusieurs communes. Le logiciel Rendez-vous on line a été évoqué dans la discussion avec le Préfet, sur la base d'une expérience aboutie dans le département de la Gironde.

Un sondage va être réalisé auprès des communes dotées d'un dispositif de recueil afin de connaître leur sentiment sur cette solution mutualisée qui pourrait faire l'objet d'une négociation par l'AMF49.

M. MORTIER, Maire de Longué-Jumelles, regrette que sa demande d'installation d'un dispositif de recueil dans sa commune n'ait pas été accueillie favorablement par la préfecture. Un appui de l'AMF49 pourrait être envisagé.

4-Assemblée générale du 10 septembre 2022

A la suite de la réunion d'un groupe de travail restreint, le 14 juin dernier, un projet de programme de l'assemblée générale du 10 septembre 2022 a été élaboré. Le conseil d'administration approuve ce projet qui allège la partie statutaire au bénéfice de l'organisation de cinq ateliers sur des sujets d'actualité, faisant intervenir des partenaires de l'Association et des intervenants extérieurs :

- Transition énergétique (animé par le SIéML sur les territoires EnR, les mobilités...),
- Qualité de vie au travail (animé par Jérôme GROLLEAU, sociologue),
- Finances et fiscalité locales (animé par la société Cap Hornier sur la CVAE, la TH...),
- Ingénierie départementale (animé par les services départementaux en charge de ces dossiers),
- Chemins de randonnée et chemins ruraux (animé par Anjou-Tourisme sur la valorisation des sentiers communaux).

Ces ateliers dureront 45 minutes et seront ouverts à tous les élus présents (maires, maires délégués, adjoints).

L'invitation sera envoyée aux communes et EPCI avant la fin du mois, sous forme dématérialisée, en partenariat avec la société Yepform..

Par ailleurs, le conseil d'administration décide que les tarifs suivants seront appliqués pour l'organisation de l'assemblée générale :

	Tarif 2021	Tarif 2022
Stand AG espace partenaires	750 €	750 €
Participation repas AG	26 €	29 €

Votants	Pour	Contre	Abstentions
15	15	0	0

5-Recrutement directeur

Une offre d'emploi a été diffusée et a généré une dizaine de réponses. Au final, cinq candidatures correspondant au profil demandé ont été sélectionnées et un entretien de recrutement doit être organisé prochainement. Le président souhaitant être assisté à cette occasion, M. Adrien DENIS accepte de participer au jury.

La date de recrutement sera arrêtée selon le profil du candidat retenu, une période de préavis pouvant être nécessaire.

6-Conventions de partenariat

►GMF : le conseil d'administration accepte la proposition de renouvellement de cette convention pour l'année 2022, avec une participation financière de 1 000€.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
15	15	0	0

► **FDGDON** : le conseil d'administration valide le projet de convention de trois ans qui a été élaboré, prévoyant des actions d'information réciproque et de communication.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
15	15	0	0

► **Yepform** : ce prestataire propose des solutions en termes de communication et d'événementiel aux communes, aux entreprises et aux associations. Un partenariat avec l'AMF49 est accepté par le conseil d'administration, comprenant la mise à disposition d'outils numériques de gestion, moyennant notamment l'organisation de webinaires de présentation des produits de Yepform à destination des communes. Les solutions numériques mises à disposition dans le cadre de ce partenariat seront notamment utilisées pour l'assemblée générale du 10 septembre.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
15	15	0	0

► **E-collectivités** : une convention de partenariat a été signée avec la FRAMEL. La liste des adhérents à e-collectivités en Maine et Loire s'établit à ce jour à 41 collectivités.

7-Actions partenariales

► **Solidarité Ukraine** : le mercredi 23 mars, dans les Salons de la Présidence du Conseil départemental de Maine-et-Loire, quelque 70 élus municipaux ont répondu à l'invitation conjointe de Mme Florence DABIN, Présidente du Conseil départemental et de M. Philippe CHALOPIN, président de l'AMF49.

Dans le cadre de cette rencontre, le Président a pu rendre compte d'une enquête relative aux actions de solidarité Ukraine réalisée auprès des communes membres de l'AMF49, sachant que le département du Maine-et-Loire accueille environ 650 personnes en provenance d'Ukraine. Les communes jouent un rôle majeur dans cette action, notamment par l'ouverture d'un centre d'hébergement collectif (à Trélazé, Chemillé-en-Anjou, Mauges-sur-Loire, Saumur, Angers, Cholet). Une réunion de ces communes est organisée le 24 juin à 9h30 à Angers afin de faire un point de situation, d'entendre les retours de terrain, mais également de présenter les orientations envisagées pour les mois à venir (logement, insertion, perspective de nouveaux accueils, soutiens financiers possibles...). L'AMF49, conviée à cette réunion, sera représentée par M. Jackie GOULET, maire de Saumur.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
15	15	0	0

► **Opération 110 dahlias** : sur la proposition de l'entreprise Ernest Turc, située à Brain-sur-l'Authion (commune nouvelle de Loire-Authion), chaque commune de Maine-et-Loire va recevoir, si elle le souhaite, 110 dahlias issus de la production de l'entreprise.

Cette offre, diffusée par l'AMF49, est destinée à fêter les 110 ans de cette entreprise angevine et s'inscrit également dans la perspective de l'organisation du Congrès International d'Horticulture, qui se tiendra à Angers, en Août 2022.

Chaque commune est invitée, en contrepartie, à prendre en photo les parterres ainsi fleuris.

► **Sauvegarde de l'Art Français** : Sur la proposition de la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art français, l'AMF49 a diffusé un appel à candidature pour le financement d'un projet de restauration d'un élément du patrimoine mobilier d'une commune de Maine et Loire. Après sélection des projets par un comité scientifique, c'est la commune déléguée de Louvaines (intégrée à la commune nouvelle de Segré-en-Anjou Bleu) qui recevra le prix de 8 000 € pour la restauration d'une maquette de la cathédrale d'Angers, datant de 1840. A noter : le mécène de cette opération est la Fondation d'Entreprise Michelin et c'est le vote des salariés de l'usine Michelin de Cholet qui a décidé du projet lauréat.

8-Autres dossiers de l'Association

► **Modification du contrat d'assurances**

Le conseil d'administration valide la proposition faite par MMA concernant le dossier des assurances de l'Association. Les modifications apportées sont les suivantes :

- Intégration de la location de bureaux dans l'assurance dommages aux biens
- Souscription d'un contrat Responsabilité civile « Informations juridiques »
- Souscription d'un contrat de protection juridique Association

La cotisation globale pour l'ensemble de ces garanties passe de 694 €/an à 858 €/an.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
15	15	0	0

► **Action civile**

L'Association s'est portée partie civile en soutien de l'action intentée par M. Etienne GLÉMOT, maire du Lion d'Angers, pour insultes et menaces de mort. L'Association a obtenu gain de cause en première instance mais un appel a été interjeté par la partie adverse. Le conseil autorise le Président à prendre un avocat pour représenter l'Association devant la Cour d'Appel.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
15	15	0	0

► **Représentations**

- CAUE 49 : le nom de Jean-Charles PRONO est proposé, sous réserve de son accord, pour représenter l'Association au sein du conseil d'administration de cet organisme.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
15	15	0	0

- Une liste pour le renouvellement des représentants des EPCI au CASDIS a été déposée le 6 mai 2022 par l'AMF49
- L'Association des Anciens Maires et Adjoints de l'Anjou souhaite un correspondant au sein du conseil d'administration.

9-Réunions réalisées

► 10 février 2022 : réunion d'information sur les dispositions de la loi de finances pour 2022 intéressant les communes et leurs groupements, par Mme Sarah MOUREAUD, Chef de missions « Finances Publiques » au sein de la société Cap Hornier

► 17 mars 2022 : réunion d'information et d'échanges sur l'organisation judiciaire et les relations commune/justice, en présence de M. Denys BAILLARD, Président du Tribunal Judiciaire d'Angers, et de M. Eric BOUILLARD, Procureur de la République

► 28 avril 2022 : conférence sur la qualité de vie au travail, suivie d'un échange avec l'assemblée, à l'initiative de notre partenaire MNT

► 5 mai 2022 : rencontre des présidents d'associations de maires des cinq départements des Pays de la Loire avec la Région sur les orientations des politiques territoriales de cette collectivité

► 19 mai 2022 : réunion avec la Maison de l'Europe sur le Plan de relance européen

10-Projets de réunions

► Réunion sur les peines substitutives (TIG – TNR) en partenariat avec le Tribunal Judiciaire d'Angers, à la rentrée 2022

► Comptabilité M57 avec Cap Hornier au second semestre 2022

Votants	Pour	Contre	Abstentions
15	15	0	0

11-Questions diverses

- Mme LÉZÉ assistera à la réunion du Conseil Départemental de l'Education Nationale prévue avant l'été. Elle se tient à la disposition des communes qui auraient des dossiers à défendre pour les relayer en séance auprès des autorités académiques.

12-Date prochaine réunion du conseil d'administration

Elle est fixée au lundi 29 août 2022 à 12h30.

Votants	Pour	Contre	Abstentions
15	15	0	0

Le Président



La Secrétaire

